



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du jeudi 07 août 2025

Nombre de membres :

En exercice	12
Présents	8
Votants	8
Pouvoirs	0

Date de convocation : 31 juillet 2025

Date d'affichage : 31 juillet 2025

Le sept août deux mille vingt-cinq, à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

Etaient présents : Dominique MANCEAU ; Françoise WEINEL ; Monique GAULTIER ; Loïc GUILLOT ; Alain RESPLANDY-BERNARD ; Laëtitia MOREAU ; Éric DEBEFFE ; Laurent MALEVAL arrivée 20h41

Absents excusés : Mathieu GAULTIER ; Florence DEBRUYNE ; Aurélien HERISSON ; Sébastien BOUZINARD

Pouvoirs :

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

Dominique MANCEAU, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n°20250807_D0010

Objet : Attribution d'une subvention pour un voyage scolaire – Collège Saint Jean à Montval-sur-Loir

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande reçue en mairie sollicitant une aide financière pour la participation d'un élève domicilié à Flée à un voyage scolaire organisé par le collège Saint Jean à Montval-sur-Loir,

Vu la facture transmise par l'établissement scolaire relative aux frais engagés pour ce voyage,

Considérant que la commune de Flée verse habituellement une subvention d'un montant de **25 €** pour les voyages scolaires des enfants domiciliés sur son territoire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'accorder une **subvention de 25 €** au titre de la participation d'un élève domicilié à Flée à un voyage scolaire organisé par le collège Saint Jean à Montval-sur-Loir,
- **DIT** que cette dépense sera imputée au budget communal,
- **AUTORISE** Madame le Maire à effectuer le versement de la subvention.

CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	8
--------	---	------------	---	------	---

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **08/08/2025**

Publication par voie électronique le **08/08/2025**

Le Maire,



Monique GAULTIER

Le secrétaire de séance,



Laetitia MOREAU